



L'ECHO DE MONTPEYROUX

BULLETIN MUNICIPAL N°149
FEVRIER 2022



COMMUNE DE MONTPEYROUX

MAIRIE : 10, Avenue du Rosaire

TEL : 04.67.96.61.07

EMAIL : contact@montpeyroux34.com

SITE INTERNET : www.montpeyroux34.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE 04.67.44.11.38

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE :	P 3
CONSEIL MUNICIPAL :	P 4 à 7
INFOS	P 8 à 11
GRAPPE D'HISTOIRES	P 12 à 13
INFOS COMMUNE	P 14 à 17
ASSOCIATIONS :	P 18 à 27
MOANGI :	P 28

ETAT CIVIL

BIENVENUE à

ELMA de ELMAS Melis et de MATHIEU Michaël

JUAN de PEGOUD Julia et de CORTES François

ORIA de DUFLO Tatiana et de ADONIS Lémuel

LUIS de HUGOUNENQ Audrey et VALLAT Camille

SOHAN de HUGOUNENQ Audrey et VALLAT Camille

EGLANTINE de BOUGETTE Anne et FREVILLE Tony

GASPARD de BOUYGUES Anne-Charlotte et NATOLI Pierre

NATEO de ESTOUL Angélique et ROZE Julien



REGRETS

GARCIA Christian

BELLET Denise née BALSAN

VERNE Sully





EDITORIAL

Même si notre façon de vivre a été fortement perturbée par la covid, les Montpeyrousiens ont su s'adapter et aller de l'avant. Ainsi la vie associative a repris avec autant d'enthousiasme guidée par l'envie de se retrouver et de « faire » ensemble.

Nos commerces ont continué à bien fonctionner grâce à la qualité de leurs produits, offrant un service de proximité non négligeable pour tous les Montpeyrousiens.

Les écoles, malgré des contraintes sanitaires, ont continué à être ouvertes ce qui a permis aux enfants à la fois de retrouver une vie normale mais aussi de retrouver le plaisir d'apprendre et la joie de jouer entre copains et copines tout cela dans un excellent état d'esprit. Afin de pallier aux absences pour cause de maladie de certains enseignants, la Mairie a mis en place un système de garde pour les enfants dont les deux parents travaillent. Ce système a été apprécié par les parents.

Comme prévu les travaux de plantations devant la Mairie prennent forme, mais également derrière la Mairie où l'emplacement prévu pour les jardins partagés a été délimité, labouré et amandé. De plus, un système d'arrosage avec la récupération d'eau de pluie a été installé, les beaux jours favoriseront l'impatience des futurs jardiniers.

En plus, le groupe d'arbres fruitiers a pu planter une trentaine d'arbres fruitiers que la mairie avait mis à leur disposition. Ainsi ces deux initiatives novatrices vont permettre à bon nombre de Montpeyrousiens de s'adonner aux plaisirs du jardinage et de l'arboriculture, elles permettent également à des gens qui ne se connaissaient pas de partager leur passion créant ainsi le fameux lien social que bon nombre met en avant mais ne concrétise pas.

Ainsi peu à peu la Mairie met en place les éléments du mieux vivre entre Montpeyrousiens.

Nous avons rencontré les habitants du Barry soucieux d'améliorer l'entrée du hameau. Ainsi la commune va mieux délimiter le parking, faire des plantations et mieux agencer le stationnement.

Début avril, les travaux de restauration de l'avenue du Rosaire commenceront.

Avec le Département et les riverains, il faudra réfléchir à un nouveau plan de circulation afin de faire face les jours où la rue sera coupée suite aux travaux.

Comme vous le voyez, nous avançons peu à peu mais sûrement et avec détermination pour construire notre projet pour Montpeyroux.

Le Maire, Claude CARCELLER

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un et le 9 décembre à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Bernard JEREZ, Claude GOUJON, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Christophe BOYER, Jim CARTIER, Laure DESVARD, Jeanine NONROY, Ludovic GAHLAC, Pauline LAINE-CURTAN.

Etaient excusés : Virginie GUSTAVE, Marie-Claire FRYDER, Félix von LUSCHKA-SELLHEIM, Françoise PUGINIER-LUSCHKA.

Ont donné procuration : Marie-Claire FRYDER à Claude CARCELLER

Virginie GUSTAVE à Norbert ALAÏMO

Date de la convocation : 02/12/2021

Secrétaire de séance : Catherine GIL

Approbation du procès verbal du 17 septembre 2021 : à l'unanimité.

Objet : Demande de subvention Toit de l'église – Dotations de l'Etat

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dotations de l'état accordées pour certains travaux, notamment en matière de dotation d'équipement des territoires ruraux.

Il rappelle ensuite que le toit de l'église du village nécessite une réfection rapidement, certaines structures porteuses du toit étant fragilisées ; un dossier de demande de subvention avait d'ailleurs été déposé pour 2021, mais sans succès. L'état général de cette toiture se dégrade rapidement, et aujourd'hui une deuxième partie du toit nécessite une intervention. Le montant total des travaux s'élève à 58 673.36 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de réaliser des travaux de réfection du toit de l'église du village, pour un montant de travaux estimé à 58 673.36 € HT,

SOLLICITE une subvention au taux le plus élevé possible de l'état, dans le cadre de ses dotations,

RETIENT le plan de financement HT suivant :

Dépenses : 58 674 € HT

Recettes : Dotation de l'état : 29 337 € HT

Fonds propres : 29 337 € HT

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer de manière générale toutes démarches utiles à cet effet, et de signer tous documents nécessaires.

Objet : Demande de subvention Chaudière de l'école – Dotations de l'Etat

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dotations de l'état accordées pour certains travaux, notamment en matière de dotation de soutien à l'investissement local.

Il précise ensuite que la chaudière de l'école (partie élémentaire) actuellement au fioul présente des signes de vétusté et qu'une demande de subvention a été effectuée l'année dernière. Ce projet n'a pas été retenu.

Aussi, il propose de solliciter à nouveau une dotation de l'état pour son remplacement, dont le montant est estimé à 32 307 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de remplacer la chaudière fioul de l'école (partie élémentaire), pour un montant de travaux estimé à 32 307 € HT,

SOLLICITE une subvention au taux le plus élevé possible de l'état, dans le cadre de ses dotations,

RETIENT le plan de financement HT suivant :

Dépenses : 32 307 €

Recettes : Dotation de l'état : 16 153 €

Fonds propres : 16 154 €

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer de manière générale toutes démarches utiles à cet effet, et de signer tous documents nécessaires.

Objet : Attribution des subventions 2021– Complément n°2

L'adjoint aux finances propose d'accorder une subvention à l'association Team Baudille Cycliste 34 pour la course du 10 octobre 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VOTE ainsi qu'il suit le détail des subventions 2021 complémentaires :

Team Baudille Cycliste 34 (TBC34) : 800 €

Objet : Requalification de l'avenue du Rosaire

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de requalification de l'Avenue du Rosaire. Les travaux consistent en la reprise totale de la voirie et des réseaux divers. Les différents partenaires concernés prendront en charge certaines parts les concernant (ex le Département pour le revêtement, la CCVH pour les réseaux d'eau et d'assainissement, Hérault Energie pour le réseau électrique, etc...).

Certaines parties resteront à la charge de la commune.

Le syndicat Hérault énergie a aujourd'hui avancé sur le dossier et propose de réaliser l'opération d'ensemble des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécoms en effectuant cette opération sous mandat de maîtrise d'ouvrage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE le projet de l'Avenue du Rosaire pour un montant prévisionnel (honoraires, études) global de 130 914.04 € TTC décomposé comme suit :

Electricité : 77 302.56 €

Eclairage public : 32 861.38 €

Télécommunications : 20 750.10 €

ACCEPTE le plan de financement suivant :

Financement Hérault énergies :	58 868.87 €
TVA récupérée directement par Hérault Energies :	11 892.70 €
Autofinancement de la commune :	60 152.47 €

SOLLICITE les subventions les plus élevées possibles de la part d'Hérault Energies,

SOLLICITE Hérault Energies pour l'inscription de cette opération à son prochain programme de travaux,

PREVOIT de réaliser cette opération selon l'échéancier suivant :

Début des travaux : mars 2022

Fin des travaux : juillet 2022

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention financière à intervenir avec Hérault Energies, ainsi que l'ensemble des documents liés à l'exécution de la présente décision, et ce dans la limite de 20 % supplémentaires du montant prévisionnel.

S'ENGAGE à inscrire les crédits au budget 2022.

Objet : Institution du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

bénéficiaires du dispositif :

Conformément au principe de parité prévu par l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, un nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP (IFSE et CIA) sera appliqué à l'ensemble des agents : fonctionnaires, stagiaires ou titulaires, contractuels, de droit public ou de droit privé, à temps complet, à temps non complet, à temps partiel et appartenant à l'ensemble des filières et cadres d'emplois suivants :

Filière administrative : les attachés, les rédacteurs et les adjoints administratifs

Filière médico-sociale : les ATSEM

Filière technique : les agents de maîtrise et les adjoints techniques

Filière animation : les animateurs et les adjoints d'animation

Filière culturelle : les adjoints du patrimoine

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE d'instaurer un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP),

AUTORISE Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE versé aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées,

AUTORISE Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant facultatif du CIA versé aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées,

S'ENGAGE à inscrire les crédits correspondants au budget,

PRECISE que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} janvier 2022, et qu'à cette même date les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire, pour les cadres d'emplois concernés par le RIFSEEP, sont abrogées.

Objet : Motion : Accueil des enfants de Montpeyroux au Lycée de Gignac

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'organisation de la carte scolaire, les enfants de Montpeyroux en âge d'aller au lycée sont affecté au lycée de Lodève. Il précise aussi que depuis deux ans un nouveau lycée a été construit à Gignac, mais que les élèves de Montpeyroux n'y sont pas accueillis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

REGRETTE que la répartition des effectifs scolaires n'ait pas prévue d'affecter les enfants de Montpeyroux au lycée de Gignac,

PRECISE que leur lycée d'affectation : Lodève, est situé à 23 kms soit 45 mn de trajet, alors que Gignac est situé à 6 kms soit 10 mn de trajet,

REMARQUE que les élèves des communes de Montarnaud, St Jean de Fos, Argelliers, situés respectivement à 16 kms pour Montarnaud, 9 kms pour St Jean de Fos, et 15 kms pour Argelliers sont accueillis au lycée de Gignac,

REGRETTE cette différence de traitement tant pour les familles que pour les communes concernées,

DEMANDE expressément à l'Académie de revoir cette répartition afin d'accueillir les quelques moins de 30 élèves montpeyrousiens concernés à Gignac, leur garantissant ainsi les meilleures conditions d'études en évitant de la fatigue inutile en déplacements intempestifs.

La séance est levée à 19h15

HISTOIRE DE MONTPEYROUX

Article : "Histoire de Montpeyrroux", bulletin municipal N° 148.

Page 13. Extrait du 4 novembre du journal La Croix Méridionale.

Les descendants de Roch Fobis nous prient d'insérer :

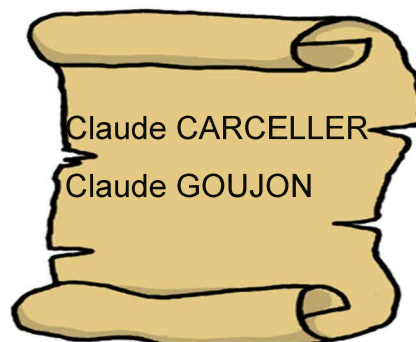
"Les extraits diffusés proviennent des journaux catholiques de 1905 et 1906, 1905 étant l'année de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, loi codifiant la laïcité, loi étant un des actes fondateurs de l'état actuel.

Dans le contexte de l'époque, cette loi a entraîné des affrontements violents opposant deux conceptions de la place de l'église dans la société française. Et bien sûr ces affrontements ont également eu lieu à Montpeyrroux.

D'un point de vue laïque et républicain, le maire de l'époque, Roch FOBIS, ne faisait, à travers les inventaires et autres confiscations, qu'appliquer les lois de la République et, à ce titre, il était bien le maire républicain du village."

.....

Afin d'éviter d'autres mauvais choix d'articles extraits de journaux d'époque, ou toute nouvelle interprétation pouvant affecter telle ou telle famille, nous arrêtons notre publication sur l'Histoire de Montpeyrroux



Zen en vacances ?



Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Le dispositif gratuit opération tranquillité vacances (OTV) des services de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Gendarmerie nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

En cas d'anomalie comme une tentative d'effraction, une effraction ou un cambriolage, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus. Ils peuvent être informés en personne ou par le biais d'une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Ainsi informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Sur place, dans la brigade de gendarmerie de Gignac. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Lors de votre inscription, vous devez indiquer si votre domicile est équipé d'un système d'alarme et si vous avez demandé à une personne de confiance de passer régulièrement afin d'éviter toute confusion avec un cambrioleur.

En cas de retour anticipé, pensez à prévenir les forces de l'ordre !





Dépôt d'un dossier à tout moment, plus besoin de se déplacer en mairie



Suivi en temps réel de la demande



Aide en ligne



Plus d'exemplaires papier à imprimer



Des échanges simplifiés

« Déposer mon permis de construire en ligne ... »

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune de Montpeyroux peut recevoir vos demandes d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière simple et rapide

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouvertures des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne, vous faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

Comment faire ?

Une adresse unique pour déposer vos demandes :

<https://portail-urbanisme.cc-vallee-herault.fr/guichet-unique>

Le service urbanisme de la commune de Montpeyroux
urbanisme@montpeyroux34.com reste à votre disposition.



LE C.C.A.S. C'EST UNE AIDE POUR TOUS !!!

Familles, personnes seules, actifs, demandeurs d'emploi,
personnes âgées, personnes en situation de handicap ...



Le C.C.A.S. vous accompagne pour constituer les dossiers :

- de MDPH pour les personnes en situation de handicap
- d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour les personnes âgées en perte d'autonomie
- d'Allocation Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) pour un complément de retraite
- d'Aide Sociale aux personnes âgées pour hébergement en EHPAD ou à domicile avec mise en place d'aides diverses

Le C.C.A.S. est à l'écoute des familles, des aidants, et de toute personne ayant besoin d'aide, pour les conseiller et les orienter vers la solution la plus adaptée à leurs problèmes.

N'hésitez pas à contacter l'équipe des bénévoles au :

06 17 84 66 23

LE C.C.A.S. S'OCCUPE DE VOUS !!!

**LES ATELIERS INFORMATIQUES
pour les seniors : Une réussite !!!**
Le groupe s'est rempli très
rapidement et a commencé le
17 janvier avec un franc succès.



Malgré la pandémie, cette année encore le CCAS a distribué ses vœux avec des chocolats.

Pour votre information, la MSA lance l'opération "coup de pouce" et propose des ateliers numériques (tous niveaux) sur Gignac. Ceci pour tous leurs bénéficiaires habitants la CCVH (Communauté de Commune de la Vallée de l'Hérault).

Les ateliers auront lieu durant 12 semaines, les jeudis de 9h à 12h à partir du mois de mars 2022.

Pour s'inscrire il suffit d'être bénéficiaire de la MSA (salarié ou exploitant).

Si vous êtes intéressés, contactez-nous au 06 17 84 66 23



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

Les stars des tous petits

Quand je suis arrivée à Montpeyrroux, ma fille allait sur ses 2 ans et était accueillie au jardin d'enfants *Les lutins*, une structure dont tous les montpeyrrousiens qui y sont passés (enfant ou parent), gardent un merveilleux souvenir. C'est donc avec beaucoup de plaisir que je souhaitais vous raconter l'histoire de deux figures des *Lutins* : Sylvie George et Nathalie Creissac, montpeyrrousiennes depuis toujours...

“ Les parents étaient positifs

Pour une fois, je cours pour aller à la crèche, non pas pour récupérer ma fille, mais pour rencontrer Nathalie et Sylvie. Et je suis à l'heure ! Nous nous installons en gardant notre masque, ce qui n'empêchera pas la convivialité. Le saviez-vous ? Nathalie a toujours eu la vocation : après un CAP petite enfance, elle a été ATSEM, assistante maternelle, et enfin animatrice chez *Les lutins*. « J'ai toujours su que je voulais travailler avec les enfants ». Pour Sylvie, c'est différent. D'abord cheffe de rayon en grande surface, un événement familial l'a marquée, la forçant à faire une pause et à remettre en question le sens de ce qu'elle faisait. Elle voulut alors s'impliquer auprès des enfants, notamment ceux malades ou porteurs de handicap. Elle reprit alors ses études pour passer le concours d'aide-soignante, puis celui d'auxiliaire puéricultrice. Elle en sortit diplômée en 2003. Après un remplacement de 6 mois à l'IME de Fontcaude, elle fût embauchée dans une crèche de Montpellier.

Pour nous contacter : echo.montpeyrroux@gmail.com



Sylvie George & Nathalie Creissac

2008 est une année phare pour *Les lutins*. La commune de Montpeyrroux investit afin de construire les locaux que nous connaissons aujourd'hui. Historiquement, le jardin d'enfants était accueilli au sein des locaux actuellement utilisés par le périscolaire, et ne comptait qu'une seule encadrante : Anne-Marie Poujols puis, plus tard, Valérie Cavalier. D'ailleurs, Nathalie –alors ATSEM– a bien connu l'époque de Valérie « Il y a même une année, un groupe que j'ai suivi jusqu'au CP ! Et maintenant j'ai les enfants de ces enfants aux *Lutins*... » Elles se regardent et rient « Ça ne nous rajeunit pas ! » Pour l'ouverture de cette nouvelle structure dédiée au jardin d'enfants, la commune proposa à Nathalie de devenir animatrice chez *Les lutins*, et recruta Sylvie « C'était l'opportunité de rentrer à la maison, à Montpeyrroux. En plus, c'était un poste d'auxiliaire atypique avec une casquette d'adjointe. » Comme je la comprends de vouloir revenir vivre à Montpeyrroux... Ce n'est pas le même cadre de travail !

A cette époque, les *Lutins* étaient donc un service communal qui se mettait en place. Et non sans mal ! Au début, la Mairie envisageait de faire manger les *Lutins* au sein de la cantine scolaire. Mais la CAF – partenaire financeur – s'y opposât : le jardin d'enfants se devait d'être une structure indépendante ! Alors, au début les repas se faisaient avec les moyens du bord... sans cuisine, avec un lave-main dans la salle principale, un petit lave-vaisselle de 8 couverts... Quelle galère ! Et pourtant, les bons souvenirs affluent en repensant à cette époque. Sylvie raconte « C'était vraiment le démarrage, tout était à construire. Et c'était vraiment dans un climat familial, les adjoints à la mairie passaient régulièrement pour nous demander si nous avions tout ce qu'il fallait. » A cette époque, le jardin d'enfants accueillait déjà 14 enfants, avec 4 adultes pour l'encadrement. Nathalie et une collègue géraient en plus l'entretien des locaux et les repas des enfants. « Les retours des parents étaient tellement positifs, que la Mairie nous faisait confiance. »

DATES CLEFS

Les Lutins sont nés il y a plus de trente-cinq ans pour s'occuper des enfants aux temps des vendanges... et depuis l'accueil s'est structuré :

2008 – Investissement de la commune dans la construction du bâtiment dédié au jardin d'enfants & embauche/mise en place d'une équipe dédiée de 4 adultes

2012 – Transfert de la compétence *Petite Enfance* de la commune à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

D'ailleurs, comment parviennent-elles à faire la part des choses entre la vie à la crèche et celle en dehors ? Elles ne comprennent pas ma question. Pour elles, tout semble naturel. La preuve, il y a même des enfants « qui pensent que nous habitons à la crèche. Je me souviens d'une fois, je pars et un enfant me dit *Tu pars au travail ?* » raconte Nathalie. Et puis, comme elles disent « nous sommes un village. Quand on est à la crèche, nous sommes des professionnelles ». Et Sylvie d'ajouter « bien qu'il y a des situations parfois cocasses. Une fois, je rentre chez moi à pied. En passant devant les jeux pour

“ J'étais une star !

enfants, j'entends crier *Sylvie ! Sylvie ! Sylvie !* » Nous éclatons de rire toutes les trois. « En fait, tous les enfants, et même les parents scandaient mon prénom comme si j'étais une star ! Alors j'ai joué le jeu, j'ai fanfaronné, leur ai fait coucou... » Quelle histoire !

En mars 2012, la compétence *Petite Enfance* est transférée à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault. De ce fait, le jardin d'enfants intègre le réseau des crèches de la CCVH. Et comme l'explique Sylvie, rejoindre le réseau leur a apporté des moyens « nous faisons des projets avec l'école

de musique, avec Clapotis (ex-Festi bébé), nous créons des spectacles, les remplacements sont plus fluides, il y a de nombreux intervenants, et nous sommes accompagnées par un pédiatre et un psychologue. » Ainsi, l'accueil des enfants s'affine d'année en année « Nous avons évolué : notre fonctionnement, nos méthodes de travail... ». Mais si *Les Lutins* font partis du réseau, cela reste la plus petite structure du réseau, réputée pour son climat apaisé. Je leur demande alors le secret de ce climat qui m'avait tant marqué en tant que maman. « Ici, nous sommes à l'écoute de l'enfant. Nous vivons à leur rythme, même s'il y a des temps imposés comme le repas, la sieste... » Je suis interloquée : comment faire de l'individuel au sein d'un collectif ? « Par exemple, entre la fin du repas et la mise à la sieste, chacun vient quand il se sent prêt. Il y a des enfants qui viendront toujours en dernier. Ils ont besoin d'un moment tranquille, seul. » C'est une structure qui cocoone les enfants... Et pourtant « Chaque année, il y a des enfants pour lesquels on se dit *On va pas y arriver*. Et un jour, ils ont un déclic ! Et presque, ce sont les plus simples ensuite. » Et si elles accueillent les enfants, elles prennent soin également des parents ! « Nous accueillons les enfants au mieux pour qu'ils

se sentent en sécurité, et surtout leurs parents ! » D'ailleurs, le jardin d'enfants organise des *cafés des parents* afin de les accompagner dans leur parentalité.

“ Nous sommes à l'écoute...

Je ne peux finir notre échange sans parler du Covid... Elles m'avouent avoir l'impression d'être dans une bulle au jardin d'enfants, et ce, même s'il y a plus de désinfection qu'avant... grâce aux enfants : sans masque, insouciant et jouant... « Sauf qu'on voit la collègue avec le masque et on se rappelle le Covid ». Mais le plaisir est toujours là. D'ailleurs, encore cette année, malgré le Covid, Nathalie et ses collègues ont mis en place un spectacle de fin d'année pour les enfants. Et Sylvie félicite encore Nathalie « Et vraiment chapeau pour la déco, c'était magique ! Elles l'ont fait deux fois pour que tous les enfants le voient. Nous l'avons fait l'après-midi suivi d'un goûter de Noël. C'était très festif. » Et dans 10 ans alors ? A la retraite ! Sylvie aimerait faire de l'associatif pour continuer à donner des conseils aux parents, Nathalie aimerait faire du bénévolat dans les hôpitaux. Je les remercie pour cette bulle de bienveillance qui me rend presque nostalgique.

Pauline

SYLVIE & NATHALIE SE DÉVOILENT

Je cite deux mots : elles m'indiquent ce qui correspond le mieux à leur vision du métier

BIENVEILLANCE ou CADRE ? *La bienveillance car cela apporte le cadre et ça sécurise.*

ECOUTE DES ENFANTS ou DES PARENTS ? *Ça dépend... En fait, les 2 car les parents connaissent le mieux leurs enfants. Arès on s'adapte, on négocie avec l'enfant.*

ELEVER ou EDUQUER ? *[Nathalie] moi, je dirai plutôt les accompagner [Sylvie] les « élever », les pousser vers l'autonomie*

RIRES ou PLEURS ? *Ça dépend pour qui. On a le droit aux 2. Mais quand même pour nous, c'est plus joyeux que triste.*

Pour nous contacter : echo.montpeyroux@gmail.com

INFOS COMMUNE

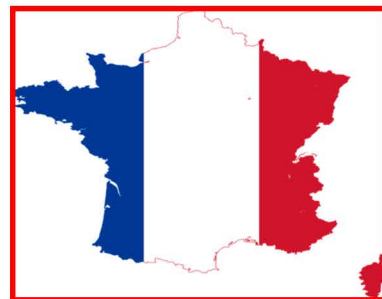
ELECTIONS PRESIDENTIELLES

DIMANCHE 10 AVRIL 2022

DIMANCHE 24 AVRIL 2022

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 4 Mars 2022 en Mairie

En ligne jusqu'au 2 Mars 2022



ELECTIONS LEGISLATIVES

DIMANCHE 12 JUIN 2022

DIMANCHE 19 JUIN 2022

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 4 Mai 2022 en Mairie

En ligne jusqu'au 2 Mai 2022

TRAVAUX :

REFECTION DE L'AVENUE DU ROSAIRE A PARTIR DU 4 AVRIL

LA CIRCULATION SERA PERTURBEE, NOUS VOUS TIENDRONS INFORMES

Hugues MOUTOUH
Préfet de l'Hérault

Carole DELGA
Présidente de Région

Kléber MESQUIDA
Président du Département

Jean François SOTO
Président de la C.C.V.H

La POSTE



Claude CARCELLER, Maire de Montpeyroux et son Conseil Municipal
Ont l'honneur de vous convier à l'inauguration des nouveaux locaux de la Mairie,
De la Médiathèque et de l'Agence Postale LE SAMEDI 30 AVRIL 2022 A 11H

- Pass sanitaire obligatoire -





AMENAGEMENT MAIRIE



L'aménagement des abords du nouveau pôle Mairie-Agence Postale-Médiathèque se poursuit et sera bientôt achevé.

C'est l'entreprise BAEZA qui a été retenue pour la partie paysagère. Pépinière paysagiste, elle a préparé un aménagement, en accord avec les élus, avec des espèces végétales ne demandant que très peu d'eau et d'entretien, particulièrement adaptées à notre région. Il y a ainsi des oliviers, emblèmes de nos paysages, des tilleuls pour leur ombrage, des chênes, arbres d'ici par excellence, des camphriers et quelques magnolias pour leur côté majestueux.

La partie située à l'arrière de la mairie, entre le parc paysager et les jardins partagés a été plantée en arbres fruitiers, fournis par la commune, et mis en place par des bénévoles souhaitant s'investir dans leur rôle citoyen. Souhaitons que cet investissement porte ses fruits.

Les jardins partagés voulus par la commune commencent à prendre forme, le terrain a été préparé avec apport de compost ; l'arrosage par récupération d'eau de pluie, dans le puits existant, a été installé. La clôture le délimite clairement. Il ne manque que la construction de la « cabane du jardinier » qui sera effectuée par l'association « Les mains malines » dès l'obtention de l'autorisation d'urbanisme. L'association en charge de ces jardins partagés devrait voir le jour très prochainement.

La dernière partie, affectée au stationnement, a été pour l'instant simplement engravée afin de supprimer le côté terreux. Son aménagement sera réalisé après les travaux de l'Avenue du Rosaire, avec la plantation d'arbres, pour en assurer l'ombrage, fournis gracieusement par le Département dans le cadre de l'opération « 8 000 arbres ». Le revêtement sera calculé de façon à ne pas imperméabiliser le sol.

Ce sont environ une cinquantaine de places de stationnement supplémentaires qui seront ainsi proposées au centre du village.

Le village des insectes



"Qu'est-ce que nous allons être bien dans ce village, nous les insectes !!

Des petites maisons bien saines, en bois non traité, bien aérées côté nord/côté sud, bien ensoleillées et à l'abri du "tarra" !

Elle est belle la vie ici !

Nous pourrions ainsi faire du bon travail en pollinisant les plantations alentour : vergers et jardins nous fournissant en plus nos gourmandises quotidiennes !

Un grand merci aux enfants de l'atelier bricolage qui ont œuvré pour nous, cumulant ainsi bricolage/écologie/esprit collectif et implication dans la vie de notre village."

Les insectes

Réalisation "Les Mains Malines"



INFOS COMMUNE

AGENDA A VENIR :

JOURNEE ECOCITOYENNE LE SAMEDI 11 JUIN

infos sur l'école

En ce qui concerne les travaux, à ce jour, 2 classes ont été restaurées. En Juillet 2022 la 3ème classe élémentaire (ancien bâtiment) sera en travaux et rénovée pour la rentrée prochaine. Il ne restera plus qu'une classe à restaurer en 2023.

Le préau des maternelles, a été refait au niveau de l'isolement en cas de pluie, remis à neuf par les services techniques de la commune.

Des travaux vont démarrer pour changer le chauffage de l'ancien bâtiment. Nous supprimons le chauffage au fioul pour le remplacer par une pompe à chaleur.

En octobre, nous avons mis en place Le Conseil Municipal Des Enfants.

Bien que la COVID circule à l'école, le protocole sanitaire de l'Education Nationale est bien respecté par les équipes **enseignante** et **périscolaire**.

Rappel en cas d'absence d'un enseignant, la commune a toujours mis en place une garderie pour les enfants dont les 2 parents travaillent.

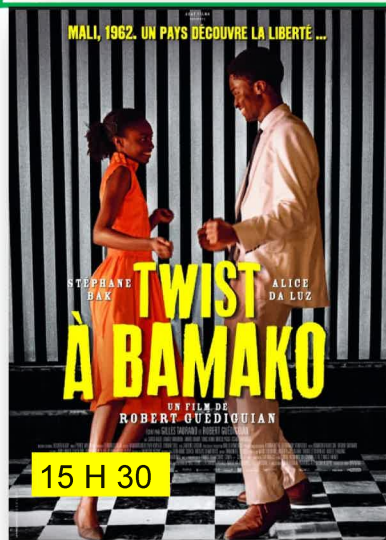
VOTEZ POUR LE BUDGET PARTICIPATIF DES ENFANTS DE L'ECOLE 2020-2021

Le vote se fait du 14 février au 20 mars.

- * Je crée mon compte sur la plateforme « je participe.herault.fr ».
- * Je prends connaissance des projets en cliquant sur « je consulte les projets et je vote ».
- * Je clique sur le projet jeune 037. Je clique sur le bouton « je vote pour ce projet ».
- * Je dois obligatoirement choisir 4 projets localisés dans 4 territoires différents pour valider mon vote.
- * 1 projet jeune et 3 projets localisés



CINEMA A MONTPEYROUX SALLE DES MICOCOULIERS LE VENDREDI 11 MARS



MEDIATHEQUE

- [mercredi 23 février](#) à 14h :
escape game
- [samedi 21 mai](#) à 15h30 et 18h :
spectacle Révolutions intimes



Médiathèque
Mercredi 02 mars à 10h30

Lectures, comptines, chansons
proposées par Béatrice.

A partir de 4 ans. Sur inscription



Journée Mondiale de la Poésie
march. 21



Médiathèque Montpeyroux
Lundi 21 mars à 19h00

Lecture de poésie en français et anglais
de Julie Fay
par Julie Fay, Laure Holtom
et Rebecca Holtom.

Information/réservation : mediatheque@montpeyroux34.com

Spectacle

Grains de Culture

Le bruit des couleurs

compagnie les voyageurs immobiles



Mardi 8 mars • 10h30 • bibliothèque • La Boissière • 04 67 55 40 59
Mercredi 9 mars • 10h30 • bibliothèque • Plaisson • 04 67 96 86 09
Vendredi 11 mars • 10h30 • bibliothèque • Montpeyroux • 06 88 91 65 37
Mardi 15 mars • 10h30 • bibliothèque • Saint-Bauzille • 04 67 63 13 07
Mercredi 16 mars • 10h30 • bibliothèque • Pouzols • 04 99 91 37 96
Vendredi 18 mars • 10h30 • bibliothèque • Saint-Paul • 04 67 55 19 00
Mercredi 30 mars • 10h30 • bibliothèque • Bèlarga • 04 99 57 04 83

Infos et réservation obligatoire auprès des bibliothèques.
cc-vallee-herault.fr / bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

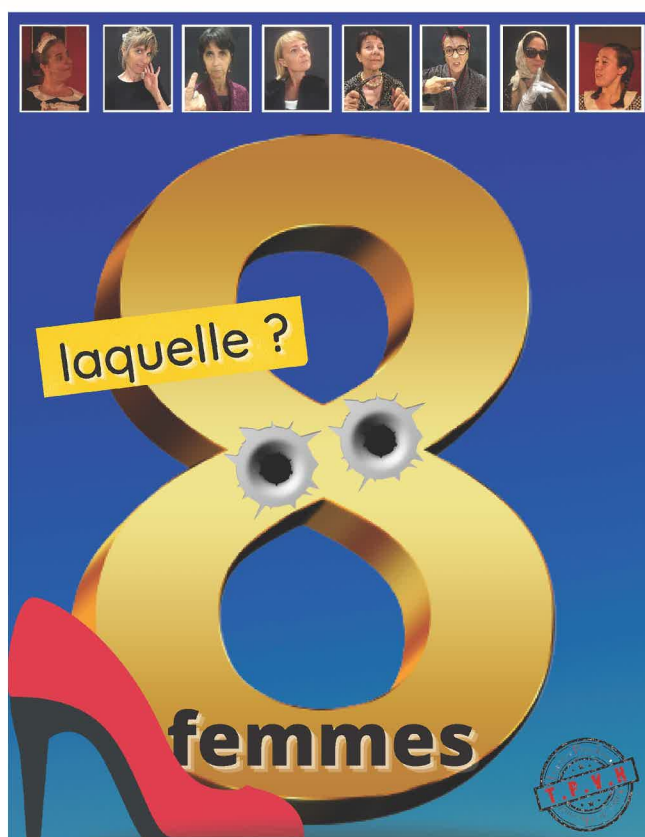




**Les
Zygomatix**
vous présenteront
TOC-TOC
A MONTPEYROUX,
les 2 et 3 avril 2022
à 18h

Une pièce de Laurent Baffie
adaptation et mise en scène
de Brigitte Cros
Décors de Michel Cros
Avec,
V. Carceller, B. et M. CROS,
L. et F. Garrigos,
J. et C. Nonroy, ainsi que F. Vidal.
salle des Micocouliers — Libre participation

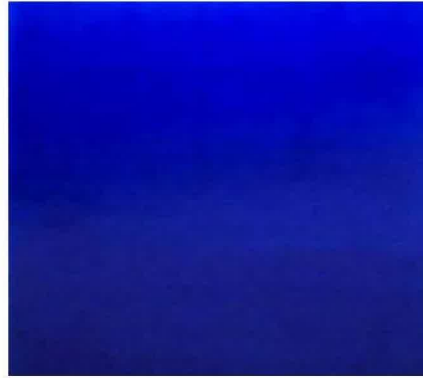
ASSOCIATIONS



MONTPEYROUX vendredi 25 mars 20h30
salle Les Micocouliers

théâtre théâtre théâtre théâtre théâtre théâtre théâtre

LA JAVA BLEUE



Yves Klein, Monochrome bleu IKB3,
1960, Centre Pompidou

Un spectacle de la **Compagnie de la Distillerie** produit par **Art Tention**

Le spectacle. Une maison de retraite (de retrait ?), des hommes et des femmes abîmés par l'existence, des destins qui peinent à se mêler, des tragédies intimes qui ne se racontent pas, des rêves qui gardent les hardiesses du jeune âge...

Interprétation. Roland Abel, Céline Baltus, Michèle Boeren, Michèle Cros, Jacques Delieuze, André Gorce, Pierre-Jean Grau, Josette Lelièvre, Dominique Ludwig, Patricia Marafico, Emmanuel Martinez, Francis Royens, Marthe Villan.

Ecriture, mise en scène. Joël Amador.

Montpeyroux, salle polyvalente, vendredi 13, samedi 14 mai 2022 à 21h
Participation au chapeau

THEATRE

"LES CHAMPS D'UTOPIES"

Une nouvelle association montpeyrusienne



Forts du succès d'ENSEM, Pauline Carceller et Julien Rodier ont souhaité surfer sur la vague en créant une association artistique et culturelle à Montpeyroux. « Les Champs d'Utopies » est une association à but non lucratif qui a vocation de promouvoir l'intelligence collective et de coproduire de nouveaux modes de penser. Plus que jamais nous devons aujourd'hui expérimenter humblement de nouveaux espaces de partages pour accompagner les transformations de notre société. L'art et la culture constituent de puissants leviers pour réenchanter notre quotidien, renforcer le lien social et revisiter nos usages.

LES PROJETS EN PERSPECTIVE 2022/2023

Ces projets seront entièrement financés par l'association en partenariat avec l'Etat français et des mécènes privés. Il font l'objet de discussions avec la municipalité pour leur inscription dans le village

« L'Abri Comestible »

Cette installation devant l'école qui interpelle beaucoup d'entre vous, sera activée au printemps en partenariat avec le lycée agricole de Gignac. Depuis son arrivée au village il nous a été impossible de l'investir compte tenu de la période hivernale. Soyez rassurés il sera de toute beauté pour la douce saison. Pour ce faire nous étudions avec le lycée agricole les modalités de mise en oeuvre d'ateliers en lien avec les enfants de l'école, les associations et les montpeyrusiens. Ce nouvel espace de convivialité est éphémère. L'idée est d'expérimenter ce qu'il peut générer en terme de sociabilité, et d'initiatives. Si vous souhaitez contribuer à sa métamorphose toutes les initiatives sont les bienvenues. Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous invitons à fournir des graines, boutures, plantes... pour que les enfants puissent commencer à jardiner. Nous ne manquerons pas de vous informer de la programmation des ateliers qui seront mis en oeuvre.

« Les Radiophares en osier »



Dans le cadre du plan de relance national, l'Elysée a diffusé un appel à projet (« Mondes Nouveaux ») à l'attention des créateurs. L'artiste Markus Hansen a proposé dans ce cadre, un projet artistique intitulé « Le radiophare » qui a été sélectionné. Le radiophare sera construit en osier par des vanniers et deviendra un appendice architectural venant « coiffer » d'anciens vestiges ou des lieux emblématiques de notre patrimoine.. Ces étranges objets détourneront donc de la fonction première de ces architectures défensives. Ces relais pour oiseaux migrateurs auront l'apparence de balises radio et deviendront ainsi des célébrations de la migration, et comme le suggère la trame de leur structure, de l'interconnexion des éléments qui constituent notre monde. Nous travaillons main dans la main avec l'artiste pour implanter ces perchoirs dans plusieurs lieux en France et en Afrique du Nord. Vous serez prochainement informés de la forme que prendra ce projet dans le village et des modalités de participation.

« Noël en Septembre »

En 2019, à l'initiative du ministère de la Culture, le Centre national des arts plastiques (Cnap) a lancé auprès d'artistes un appel à candidatures pour la conception d'oeuvres temporaires destinées à l'espace public. Ces oeuvres temporaires ont vocation à être installées dans 15 villes françaises de moins de 50.000 habitants. Montpeyroux sera l'une de ces 15 villes à accueillir une oeuvre, celle de l'artiste Michel Blazy: « Noël en Septembre ». Rien ne se jette, tout se transforme. Tel pourrait être l'adage de Noël en septembre, dont le protocole d'activation consiste à décorer un conifère, le conserver après les fêtes de cette année pour planter à son pied des graines de haricots rouges d'Espagne, lesquels, au printemps 2023, se serviront de la dépouille de l'arbre comme tuteur pour s'épanouir. Au mois de septembre 2023, les montpeyrusiens récolteront les haricots et les transformeront en crème, selon la recette de cuisine qui sera transmise par l'artiste. L'occasion de faire la fête en septembre.

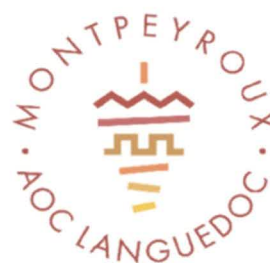


Vous serez prochainement conviés pour une projection publique du documentaire d'ENSEM au village.

Pour toute information sur l'activité de l'association et sur les projets, contactez champsdutopies@gmail.com



MONTPEYROUX TOUTES CAVES OUVERTES



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - A CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Le dimanche **17 Avril 2022**
de 10h à 18h,
venez découvrir
les vins de 22 caves !

La journée sera rythmée par des animations, la musique de différents groupes et fanfares,...
Accueil et restauration autour de la place,...

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette journée, veuillez contacter les vignerons au 06 03 32 75 78..



JANVIER 2022

20 janvier : Randonnée

FEVRIER 2022

03 février : Randonnée

17 février : Randonnée

MARS 2022

03 mars : Randonnée

15 mars : Journée Avignon. Prix 92 €. Fin des inscriptions 15/02/2022

17 mars : Randonnée

31 mars : Randonnée

AVRIL 2022

06 avril : Après-Midi récréatif avec animation musicale & loterie prix 15€

14 avril : Randonnée

28 avril : Randonnée

MAI 2022

-

09 au 14 mai : voyage de 6 jours " les lacs italiens" Prix 840 €. Chambre individuelle 135€.
Une liste d'attente est établie

ATTENTION à vos dates de fin de validité de vos documents.

12 mai : Randonnée

24 mai : journée au Parc australien et la cité de Carcassonne. Prix 64 €.

Fin des inscriptions le 29/04/2022

26 mai : Randonnée

JUIN 2022

09 juin : Randonnée

14 juin : Repas d'été à 11h45 salle Les Condamines Le Pouget. N'ayant pu faire notre repas de Noël, Nous reprenons la même troupe et le même traiteur. Prix 35 €/P. Fin des inscriptions le 20/05/2022.

Nous remettrons les diplômes et bouquets pour les anniversaires de mariage qui étaient prévus.

23 juin : Randonnée

JUILLET 2022

28 & 29 juillet : Soirée spectacle Son & Lumière à Flagnac et le lendemain visite de Figeac & Conques. Prix 220 € / P. Chbre seule = 40 €. Fin des inscriptions le 24/06/2022

SEPTEMBRE 2022

Du 26/09 au 01/10 : Séjour en hôtel club vacances 3 étoiles à St Jean de Sixt en Haute Savoie. Prix = 590 €/P. Chbre seule = 100 €/P. Fin des inscriptions 19/08/2022

~~~~~

**Mai 2023** : Croisière fluvial sur le Rhin (Une liste d'attente est établie)

**Octobre 2023** : Escapade en 6 jours en Pays Basque (Info à venir)

***\*Tous ces prix indiqués seront peut-être susceptibles d'évoluer \****

***Pour les voyages la réservation sera de 100 €/P et merci de régler régulièrement les mensualités.***

***Attendre l'avant dernier versement, précédent le départ, pour que nous puissions réajuster et vous communiquer les prix finaux.***



"L'ATELIER du LUNDI" vous informe :

La pandémie n'est pas encore terminée, cependant les activités sur Montpeyroux peuvent reprendre en respectant les règles sanitaires. Ainsi l'atelier de peinture a repris tous les lundi après-midi salle du couvent de 14h à 17h.

Cette année nous avons trois nouvelles adhérentes peinture. Certainement une 4eme va nous rejoindre. Preuve que notre atelier fonctionne bien.

Un nouvel animateur vient 2 heures le lundi après-midi, permettant à nos nouvelles venues d'être guidées dans leurs premières créations que nous exposerons.

Notre EXPO annuelle aura lieu à la salle du Couvent du 26 avril au 1er mai 2022.

Nous sommes impatients de vous retrouver au cours de cet évènement.

Nous espérons pouvoir reprendre notre sortie annuelle sur la journée.

Destination et date seront décidées rapidement pour vous inscrire si vous êtes intéressés.

Une journée sur Sète avec visite d'un musée marine ou autre, repas au restaurant et découverte commentée sur les canaux de la ville jusqu'à l'étang. Nous étudions d'autres destinations.

Pour nos adhérents, nous étudions notre séjour sur au moins 4 jours.

Les adhérents seront informés dès que la destination sera arrêtée.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

Mme Marie-France GOUJON portable : 06 76 53 86 03

# Les Mains Malines

# INFO



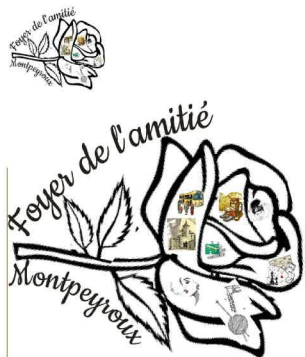
L'entrée de l'atelier bricolage étant trop petite pour ranger les vélos et trottinettes des nombreux adhérents, nous l'avons donc agrandie et rendue plus accueillante.

Profitant des quelques interruptions de l'atelier (vacances, covid), nous avons réalisé une "carriole-démo" pour l'association "Zéro Déchets", dont les idées et les actions sont tout-à-fait en accord avec l'éthique des "Mains Malines".

Et la bricolologie prend de l'ampleur !!!



Animateur : Michel CROS - [micros.17@orange.fr](mailto:micros.17@orange.fr) - 06 26 82 79 68



Les activités ont repris normalement à la rentrée 2021.

Le 14 octobre, 27 adhérents ont pu participer à la sortie de Vallabrègues pour la visite du village et du Musée de la Vannerie avant de se rendre à l'Abbaye de Fontfroide après le repas pris à Tarascon.

Nous avions prévu notre Goûter des Rois le 8 Janvier, nous avons dû l'annuler suite aux consignes de la mairie. Le 4 Janvier le Conseil d'Administration a pris la décision d'annuler notre Assemblée Générale programmée le 5 Février 2022 en raison des contraintes sanitaires en vigueur.

Comme l'année dernière, les documents relatifs à l'Assemblée Générale : Compte-Rendu d'Activités, Compte-Rendu Financier et présentation des candidats au nouveau Conseil d'Administration ont été diffusés aux adhérents par courriel.

Dans l'espoir d'un retour prochain à une situation sanitaire favorable nous avons décidé d'organiser pour l'après-midi du 9 avril 2022 un Loto suivi d'un goûter et d'une Tombola.

Nous prévoyons de reprogrammer pour le 19 mai 2022 la sortie dans les Pyrénées Orientales : visite du Musée du grenat à Prades et du Palais des Rois de Majorque à Perpignan.

Nous maintenons notre journée plein air au Parcours de Pêche du Gravezon à Joncels pour début juillet.





### Une année de reprise encourageante

Malgré une année 2021 incertaine et perturbée, l'association « Dysse Animée » a pu reprendre ses activités avec ses rendez-vous et ses rencontres. Un vide-grenier, un concert, les Fenêtres de l'Avent et un spectacle de Noël ont ainsi marqué le calendrier. Grâce à l'aide et au soutien de nombreux bénévoles et d'un public toujours présent, le succès de ces manifestations a pu être assuré. Un grand Merci à tous !!

L'association a tenu son Assemblée générale le 11 février et le bureau a été réélu à l'unanimité.

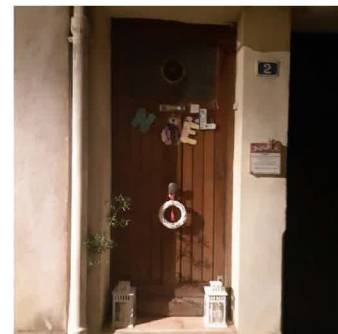
Pour 2022, le programme est renouvelé et prévoit un prochain **vide-grenier au printemps** qui pourrait s'élargir à d'autres quartiers du village, à l'image du Barry qui y a participé l'an dernier.

Un **repas de quartier** en été avec scène ouverte à nos musiciens permettra de se retrouver pour profiter des douces soirées et, à l'automne, le **concert « Dysse dança »** embrasera la Placette.

Pour la fin de l'année, l'opération « **Fenêtres d'Avent** » sera reconduite et un **spectacle** clôturera le marché de Noël.

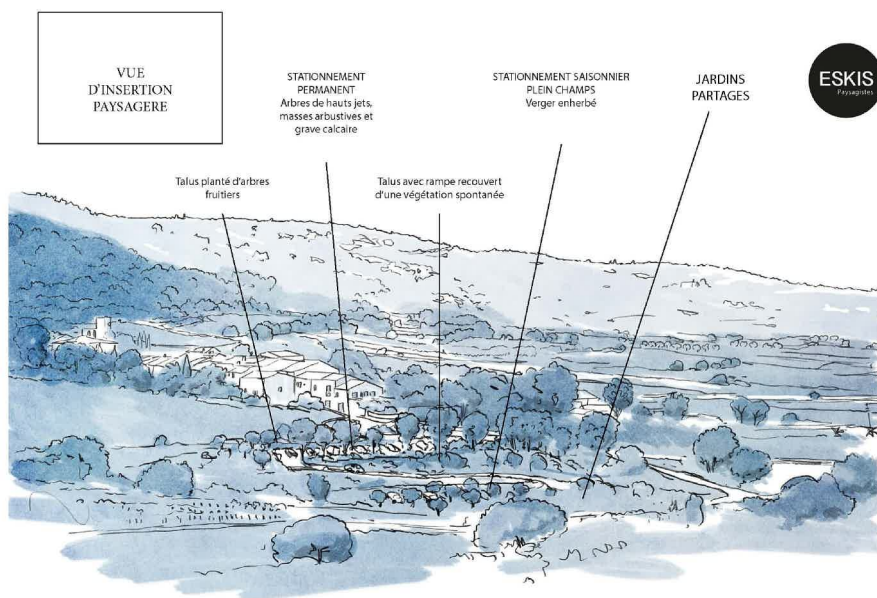
Afin d'être régulièrement informés de nos activités, rejoignez l'association en prenant votre adhésion que vous trouverez auprès des commerçants du village dans les prochains mois !

*Pour information : Marion Marine, Présidente : 06.21.79.74.74*



## Le Parking et le Rond-point du Barry

Le 16 janvier les habitants du Barry en collaboration avec l'association Rebourdélis et l'autorisation de la Mairie, ont décidé de lancer un programme de plantation d'arbres.



ASSOCIATION REBOURDELIS - 4 Rue du Castellat, 34150 Montpeyroux  
HAMEAU DU BARRY - Aménagement d'une aire d'accueil - ESQUISSE  
ESKIS Paysagistes - Octobre 2021

L'association Rebourdélis a chargé les paysagistes Eskis d'élaborer un plan. Dans le but de minimiser les impacts visuels du parking et du rond-point créé par le projet de la Mairie.

Au lieu de rester les bras croisés Les habitants ont décidé de réagir ensemble et de mettre leur énergie dans une action positive.

De planter des arbres et des plantes indigènes à la région, capables de survivre dans le climat local et de s'intégrer au paysage existant, Le principal objectif est d'intégrer le parking dans le paysage, qu'il soit vu depuis le Castellat ou du hameau.

Nous voudrions remercier les bénévoles qui ont participé à la plantation ainsi qu'Olivia et Antonin de la SARL Eskis qui nous ont aidés et conseillés avec l'implantation.



Embrassons des arbres!





Cette année, l'association propose encore de participer à la journée éco citoyenne de juin avec des ateliers permettant de réduire sa production de déchets. Mais nous n'allons pas rester inactifs en attendant cette belle journée !

Nous proposerons un atelier de fabrication de produits ménagers le 26 mars ouvert à tous sur inscription ([dechets.montpeyroux2030@gmail.com](mailto:dechets.montpeyroux2030@gmail.com)) et une soirée dédiée aux ados le 8 avril avec le jeu « panique à la transi school »- jeu d'enquête en équipe- ouvert à tous sur inscription (sous réserve d'amélioration de la crise sanitaire).

Pour ne rater aucune de nos actualités ainsi que les annonces de dons et d'entraide sur le village, rejoignez notre groupe facebook « groupe d'entraide, don et échange de montpeyroux (34) ».

## TRIBUNE LIBRE

Nous espérons, en décembre, que 2022 soit placée sous le signe de la solidarité durable. Force est de constater que cette nouvelle année semble démarrer sur une tonalité bien différente : les bruits de botte se font à nouveau entendre en Europe et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nul ne sait encore si, à deux petites heures de vol de notre village, une guerre éclatera en Ukraine. En France, ce sont des discours de plus en plus haineux et excluants qui se font jour, relayés par les médias et amplifiés sur les réseaux sociaux. Au nom d'une idéologie funeste, on cherche à diviser notre société, à fracturer notre unité.

Le point commun entre ces deux phénomènes ? Une présentation biaisée de l'Histoire : après les « fake news », c'est une sorte de « fake histoire » qui est propagée, une réécriture mensongère du passé faite pour servir des ambitions personnelles.

Faut-il pour autant aborder la nouvelle année avec un esprit chagrin ? Assurément non ! Car 2022 est prometteuse à bien des égards. Tout d'abord, l'épidémie de COVID semble véritablement en voie d'être maîtrisée et la perspective d'un retour à une vie normale se rapproche chaque jour. Ensuite, il y a les prochaines échéances électorales qui permettront à chacun d'exprimer son choix pour les années à venir. Gageons que notre village saura défendre majoritairement un modèle du « vivre ensemble » empreint de solidarité ! Enfin, et c'est une conséquence très concrète du recul de l'épidémie, nous allons pouvoir tenir une autre des promesses faites lors de la campagne municipale : l'organisation de conférences-débats. Comme annoncé, celles-ci porteront sur des sujets variés, souvent traités à la va-vite dans les médias ou présentés de façon caricaturale. Nous espérons qu'elles permettront de nous donner, à tous, des éléments solides et concrets pour alimenter notre réflexion personnelle. Nous espérons aussi qu'elles pourront favoriser une réflexion collective respectueuse.

Imposer son point de vue en niant la contribution de l'autre n'a jamais été porteur. Face à la peur du débat, nous proposons une vraie discussion, c'est-à-dire une discussion où l'on s'écoute réciproquement et où l'on peut faire valoir des points de vue différents. C'est, nous le croyons profondément, le meilleur moyen de faire avancer les choses.

Félix et Françoise Luschka, élus de « Montpeyroux pour tous »



## LES CANONS DE LA BEAUTÉ



Cela ne fait que quelques semaines à peine qu'à eu lieu l'élection de Miss France. Et l'on pense encore à cette soirée de gala.

Ah ! Les Miss ! Jeunes, belles, bronzées juste ce qu'il faut pour faire ressortir leur peau satinée mise en valeur par un maquillage où il n'y en a ni trop, ni pas assez.

A l'occasion de cette soirée qui pourrait être déprimante pour des personnes qui comme moi sont loin, très loin de ces fameux canons de la beauté, l'homme de ma vie désireux de ne pas rater cette soirée hautement intellectuelle, prépare mon moral en plaidant : "tu vas voir, il y a de très beaux costumes ; les différents tableaux d'ensembles sont extraordinaires. Toi qui aime tout ce qui est esthétique, tu seras comblée." Ben voyons ! En ce qui me concerne, le canon de ma beauté s'apparente plutôt à un obusier : renflé après la gueule et court sur pattes !

Ne croyez pas que cela puisse me saper le moral. J'aime trop admirer tout ce qui s'apparente à du beau pour que je puisse critiquer ces jeunes femmes qui nous offrent chaque fin d'année le pouvoir de nous transformer... en imagination.



Chacun comprend la beauté à sa manière. Un objet peut sembler laid à l'un et splendide à l'autre. Il en est de même pour l'être humain. Suis-je belle ? Suis-je moche ? Peu m'importe. D'autant plus que l'homme de ma vie, grand amateur d'archéologie me dit d'un air énamouré : "Tu as en toi la beauté antique". Jusque là, c'est flatteur. Ce qui l'est moins, ce sont les paroles qui suivent : "Tu es ma plus belle amphore romaine". Si après ça je ne lui casse pas une tégula (tuile romaine) sur la tête, c'est que premièrement, ça m'agacerait de détériorer un morceau de l'histoire de notre civilisation et que deuxièmement, mon grand âge m'a appris au cours des ans que la beauté, c'est ce que l'on admire dans "l'autre" et qui n'est pas forcément qu'épidermique.

Et puis, obusier ou amphore romaine, un peu d'humour que diable. Il est toujours consolant de se dire que dans quelques années, les miss d'aujourd'hui auront pris elles aussi quelques rides sur le visage et des kilos en plus sur les hanches.

En attendant, merci mesdames de continuer à régaler nos yeux grâce à votre beauté. Nous avons si peu l'occasion de rêver !

MOANGI

